

duty reductions up to certain negotiated annual levels (Tariff Preference Levels). Above these levels, such goods will be accorded Most-Favoured Nation status with respect to rates of duty.

The CCRFTA provides for safeguard measures when non-originating goods are being imported from a CCRFTA country under conditions causing or threatening to cause serious damage to domestic producers of like or directly competitive goods.

The EIPA was amended to enable the monitoring of trade flows in these goods for the purpose of future discussions between CCRFTA countries.

(C) Non-TPL import permits

For the purposes of administering Canada's import quotas - both under the provisions of the ATC and pursuant to our bilateral and unilateral restraint arrangements with non-WTO members and for monitoring imports under the NAFTA, import permits are required for the importation of virtually all textile and apparel products into Canada.

(a) Import permits (apparel)

permits issued	412,758
permits denied	5,957
permits cancelled	6,242

(b) Import permits (fabrics)

permits issued	178,046
permits denied	340
permits cancelled	2,391

d'origine de L'ALÉCCR bénéficieront des réductions de droits prévues par l'ALÉCCR jusqu'à concurrence de certains niveaux annuels négociés (niveaux de préférence tarifaire). Au-delà de ces niveaux, les produits en question bénéficieront, en ce qui concerne les taux de droits, du régime de la nation la plus favorisée.

L'ALÉCCR permet également de prendre des mesures de sauvegarde advenant le cas où une hausse d'importation de produits non-originaires en provenance de pays de l'ALÉCCR causerait un préjudice grave, ou une menace de préjudice, aux producteurs nationaux de produits directement en concurrence.

La LMIC fut modifiée pour permettre de surveiller les courants commerciaux de ces produits pour appuyer les pourparlers futurs entre les pays de l'ALÉCCR.

C) Licences d'importation autres que NPT

Afin d'administrer les contingents d'importation du Canada, à la fois en vertu des dispositions de l'ATV et de nos mesures de limitation bilatérales et unilatérales visant des pays qui ne sont pas membres de l'OMC, et de surveiller les importations en vertu de l'ALENA, des licences d'importation sont requises pour l'importation de presque tous les produits textiles et vêtements au Canada.

a) Licences d'importation (vêtements)

licences délivrées	412 758
licences rejetées	5 957
licences annulées	6 242

b) Licences d'importation (textiles)

licences délivrées	178 046
licences rejetées	340
licences annulées	2 391